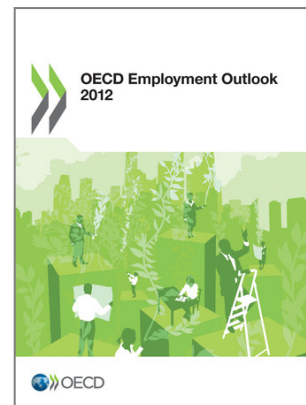


OECD *Multilingual Summaries*

OECD Employment Outlook 2012

Summary in French



Accédez au texte intégral:
10.1787/empl_outlook-2012-en

Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2012

Résumé en français

- Dans la 30e édition des Perspectives de l'emploi, l'OCDE examine les tendances qui ont marqué le marché du travail dernièrement, ainsi que les perspectives à court terme dans les pays membres de l'OCDE. Selon les conclusions de l'étude, le redressement opéré après la crise économique et financière récente est à la fois lent et inégal. Le chômage se maintient à un niveau beaucoup trop élevé dans de nombreux pays et le chômage de longue durée augmente, ce qui accentue le risque d'un chômage élevé persistant.
- L'analyse de la réaction des marchés du travail face aux chocs économiques montre que les mesures de lutte contre le chômage structurel contribuent aussi à atténuer les répercussions négatives des récessions en termes de chômage et de pertes et d'inégalités de revenus. L'étude analyse également la contraction de la part du travail dans le revenu national observée dans de nombreux pays de l'OCDE, principalement sous l'effet de la mondialisation et des progrès technologiques. En renforçant les investissements dans l'éducation et en ciblant plus précisément les programmes de prélèvements et de prestations, les pouvoirs publics peuvent veiller à ce que les bienfaits de la croissance économique soient plus largement partagés.
- Enfin, l'étude examine les conséquences des mesures d'atténuation du changement climatique sur le marché du travail. Si des changements importants pourraient être observés dans certains secteurs, les effets sur le niveau global de l'emploi devraient être limités. S'agissant des autres chocs structurels, des mesures devraient être adoptées pour faciliter la mobilité sur le marché du travail.

Les marchés du travail des pays de l'OCDE au lendemain de la crise

Dans la zone OCDE, le chômage s'établit juste en deçà du plus haut jamais observé depuis la seconde guerre mondiale (8.5 %) et devrait rester élevé au cours des douze prochains mois environ. Près de 48 millions d'individus sont actuellement sans emploi, soit 14.5 millions environ de plus que lorsque la crise financière a éclaté fin 2007. Depuis que la reprise s'est amorcée il y a presque trois ans, la croissance est trop faible et inégale pour inverser réellement la hausse cyclique du chômage à l'échelle de l'OCDE.

Parallèlement, on observe des variations considérables d'un pays à l'autre s'agissant du taux de chômage et des coûts sociaux imputables à la récession économique. Le taux de chômage reste inférieur à 5.5 % dans neuf pays de l'OCDE (Australie, Autriche, Corée, Japon, Luxembourg, Mexique, Norvège, Pays-Bas et Suisse), tandis qu'il reste supérieur à 10 % dans neuf autres pays (Espagne, Estonie, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Portugal et République slovaque).

Dans de nombreux pays, l'atonie de la reprise économique entraîne une marginalisation croissante des demandeurs d'emploi. Les chômeurs de longue durée – sans travail et à la recherche d'un emploi depuis plus d'un an – représentent plus d'un tiers du nombre total de chômeurs dans l'OCDE. La proportion de chômeurs découragés qui quittent la vie active s'inscrit également en forte hausse, tandis que le chômage des jeunes a atteint des niveaux dangereusement élevés dans certains pays, comme en Grèce et en Espagne où il dépasse 50 % (alors qu'il est limité à 8 % en Allemagne).

Outre les répercussions directes sur la vie des individus qui ne parviennent pas à trouver un emploi et celle de leurs familles, le risque qu'une partie de l'augmentation conjoncturelle du chômage ne devienne structurelle s'accroît, ce qui déboucherait sur un chômage élevé persistant dans les pays les plus durement touchés par la montée du chômage. Or une telle situation pourrait mettre en péril l'offre de main-d'œuvre future et compromettre la reprise économique alors qu'elle est indispensable pour créer des emplois.

Des mesures actives pour lutter contre le chômage

Quelle doit-être la réaction des pouvoirs publics ? Dans l'immédiat, ils doivent intervenir sur quatre fronts au moins, en encourageant la création d'emplois d'une manière générale, en luttant contre la progression du chômage de longue durée, en améliorant les perspectives d'emploi des jeunes et en veillant à limiter au maximum le nombre de chômeurs qui quittent définitivement la vie active. À plus long terme, il faudra renforcer la capacité d'adaptation du marché du travail, de sorte qu'il soit mieux à même d'affronter les récessions futures tout en limitant les coûts sociaux.

Le redressement du marché du travail dépend dans une large mesure de l'embellie globale de l'économie, qui demeure très incertaine, notamment dans la zone euro. Les mesures de relance de la demande pourraient contribuer à stimuler la croissance économique et la création d'emplois. La reprise dépendra également de l'importance accordée aux réformes structurelles des marchés de produits et du travail, compte tenu des contraintes qui limitent les moyens d'action des politiques monétaire et budgétaire dans la plupart des pays de l'OCDE.

La menace d'une montée du chômage structurel suppose aussi d'adopter un ensemble bien pensé de politiques actives du marché du travail, en vue d'aider les chômeurs à retrouver un emploi le plus rapidement possible et de permettre aux demandeurs d'emploi qui risquent de glisser vers le chômage de longue durée de préserver leurs qualifications au moyen de l'emploi temporaire. Parmi les mesures les plus susceptibles d'être efficaces figurent les aides à l'emploi ciblées et l'aide à la recherche d'emploi, notamment sous forme d'entretiens et de plans d'action individuels et de cercles de recherche active d'emploi.

Les programmes actifs du marché du travail peuvent également apporter une solution. Ces programmes peuvent notamment mettre l'accent sur les obstacles structurels qui empêchent les employeurs de pourvoir leurs postes vacants et les chômeurs de trouver un emploi, peut-être en raison de l'obsolescence de leurs compétences à la suite d'une inactivité prolongée. Pour ce faire, il faut identifier dès que possible les pénuries de qualifications se faisant jour, ainsi que les catégories de chômeurs dont les compétences sont inadaptées, afin de leur proposer des programmes de formation et d'insertion pour les aider à se réinsérer sur le marché du travail.

Les ressources allouées à ces mesures actives sont-elles suffisantes ? Si l'augmentation des dépenses consenties pendant la dernière récession a été considérablement plus importante que lors des récessions précédentes, elle reste insuffisante pour maintenir le niveau des ressources disponibles par chômeur. Les pouvoirs publics ne sont en effet peut-être pas convaincus de l'efficacité des investissements supplémentaires par rapport à leur coût. Cette situation peut également tenir aux difficultés rencontrées pour recruter et former rapidement des conseillers qualifiés et pour augmenter le nombre de formations offertes tout en préservant leur qualité.

Dans de nombreux pays, les mesures d'assainissement budgétaire risquent de restreindre encore les ressources susceptibles d'être allouées aux politiques actives du marché du travail. Cependant, il serait peu prudent de réduire la voilure de ces programmes, dans la mesure où cela pourrait aggraver des conditions déjà difficiles sur le marché du travail et compromettre la croissance à long terme.

Capacité d'adaptation du marché du travail

Les différentes modalités politiques et institutionnelles expliquent en grande partie les variations observées entre les pays de l'OCDE s'agissant des conséquences de la récession sur le chômage, les revenus du travail et les inégalités de revenu. L'action publique peut renforcer la capacité d'adaptation du marché du travail, à la fois en atténuant les effets d'une récession sur l'emploi et en diminuant les répercussions de la baisse des revenus sur les ménages. À cet égard, les systèmes de prélèvements et de prestations peuvent jouer un rôle déterminant dans l'atténuation des coûts sociaux induits par les crises économiques.

Les mesures et les mécanismes qui permettent d'améliorer la capacité d'adaptation du marché du travail tendent aussi à améliorer son évolution structurelle. En général, dans les pays où le chômage structurel est faible, les récessions ont des répercussions moins négatives sur le chômage. Dans ce contexte, nombre des recommandations de la Stratégie révisée de l'OCDE pour l'emploi de 2006 en faveur de l'amélioration de la situation structurelle du marché du travail devraient également contribuer à renforcer sa capacité d'adaptation.

Les mécanismes de négociation salariale coordonnée sont généralement favorables à la fois à l'évolution structurelle et à la capacité d'adaptation du marché du travail, tandis que les mécanismes qui privilégient le recours intensif aux contrats temporaires, comme les dispositions strictes de protection de l'emploi pour les travailleurs réguliers, nuisent à cette capacité d'adaptation.

Part du travail dans le revenu national et croissance verte

Deux autres problématiques à plus long terme du marché du travail préoccupent les responsables de l'action publique. Tout d'abord, la part de la rémunération du travail dans le revenu national total recule dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE. Ensuite, la question de savoir comment favoriser une « croissance verte » et quelles seront les implications de la transition vers une économie à faible émission de carbone pour le marché du travail, si elle a été mise de côté pendant la crise, devrait redevenir d'actualité.

La contraction de la part du travail dans le revenu national tient principalement à la dégradation de la situation des travailleurs les moins qualifiés et les moins instruits, qui s'explique par le renforcement de la concurrence sur le marché intérieur et à l'international et par le fait que les technologies de l'information et des communications contribuent à remplacer les travailleurs par des machines dans certains types d'emplois, notamment ceux qui reposent sur des tâches répétitives.

Une intervention publique est-elle nécessaire face au recul de la part du travail dans le revenu national ? Il n'est guère envisageable de ralentir l'élan du progrès technologique et de la mondialisation. Néanmoins, les pouvoirs publics peuvent doter la main-d'œuvre des armes nécessaires pour avoir plus de chances dans ce qu'il est convenu d'appeler la « course contre les machines ». L'augmentation des investissements dans le capital humain – et une meilleure adéquation entre les compétences acquises au cours des études et celles dont les entreprises ont besoin – pourraient permettre de modérer la diminution de la part du travail.

Une fois que la reprise sera solidement ancrée, les décideurs devraient de nouveau tenter de relever le défi qui consiste à assurer une transition rapide, efficiente et juste vers une économie sobre en carbone et économe en

ressources. Il est plus pertinent de considérer la transition vers une croissance verte comme un moteur du changement structurel, dans lequel la politique du marché du travail, notamment les mesures relatives à la formation et aux compétences, devrait participer activement pour aider les travailleurs et les employeurs à procéder aux ajustements nécessaires.

Les mesures préconisées par la Stratégie révisée de l'OCDE pour l'emploi fournissent un cadre fondamental pour réussir à gérer ces changements structurels. En adaptant ces politiques générales à la transition vers la croissance verte, il faut mettre l'accent sur le soutien à l'éco-innovation et la diffusion des technologies respectueuses de l'environnement. L'une des solutions consiste à améliorer l'enseignement et la formation professionnels, ainsi qu'à s'assurer qu'une législation trop stricte sur la protection de l'emploi et les marchés de produits n'annule pas les incitations à innover.

© OCDE

La reproduction de ce résumé est autorisée à condition que la mention OCDE et le titre original de la publication soient indiqués.

Les résumés multilingues sont des extraits traduits de publications de l'OCDE parues à l'origine en anglais et en français.

Ils sont disponibles gratuitement sur la librairie en ligne de l'OCDE www.oecd.org/bookshop

Pour plus d'informations, contactez le service des Droits et traductions de l'OCDE, Direction des Affaires publiques et de la communication à l'adresse rights@oecd.org ou par fax au: +33 (0)1 45 24 99 30.

Service des Droits et Traductions de l'OCDE

2 rue André-Pascal, 75116

Paris, France

Consultez notre site Internet www.oecd.org/rights



Retrouvez le texte complet sur OECD iLibrary !

OECD (2012), *OECD Employment Outlook 2012*, OECD Publishing.

doi: 10.1787/empl_outlook-2012-en